

RÉPONSES AUX QUESTIONS

(Les réponses qui suivent, remises au greffier de la Chambre sont imprimées dans le compte rendu officiel des *Débats* en conformité de l'article 39 du Règlement.)

CONSTRUCTION D'UN QUAI, AU LAC MANCE, PROVINCE DE QUÉBEC

Question n° 141—M. Martel:

1. Le ministre des Travaux publics a-t-il déjà fait construire un quai pour touristes ou pour des fins commerciales au lac Mance, près de La Sarre, Abitibi-Ouest, dans la province de Québec?
2. Dans le cas de l'affirmative, a) qui a fait la demande pour ce quai et qui a recommandé au gouvernement fédéral d'alors la construction de ce quai, b) qui a été le contremaître chargé de la construction de ce quai, c) quel a été le montant global des travaux, d) quels salaires a-t-on versés au contremaître et aux autres personnes employées à ces travaux, e) quels ont été les fournisseurs des matériaux utilisés pour la construction de ce quai, et quel montant a-t-on versé à chacun?
3. Le gouvernement a-t-il obtenu un droit de passage sur la route conduisant à ce quai public vu que ce quai a été construit avec des fonds publics et, sinon, qu'entend-il faire à ce sujet?

Réponse de l'hon. D. J. Walker (ministre des Travaux publics):

1. Oui.
2. a) La Chambre de commerce de La Sarre; b) M. Auguste Côté, de La Sarre;
- c) 1949-1950 Coût initial \$6,155.02
 1951-1952 Réparations 893.96
 1956-1957 Réparations 956.55
 1957-1958 Réparations et améliorations 2,939.03
 1958-1959 Réparations 1,724.61

 Coût global \$12,669.17
- d) \$3,707.83.

e) Matériaux: 1949-1950, D. Bordeleau, \$223.17; François Déry, \$282.42; F.-X. Martel, \$238.00; Nap. Fillion, \$56.40; J.-P. Poulin, \$1,787.27; *Abitibi Lumber Ltd.*, \$72.00.

1951-1952, Mercier Inc., \$161.00; E. Lambert Enrg., \$12.10; *Abitibi Lumber Ltd.*, \$720.86.

1956-1957, François Déry, \$173.00; Roland Roy, \$30.60; Armand Bernard, \$376.43.

1957-1958, François Déry, \$125.60; G.-E. Lambert, \$107.00; R. Petitclerc, \$408.00; Armand Bureau, \$1,316.93; Howard Bienvenu Inc., \$88.00.

1958-1959, F.-X. Martel, \$48.00; Mercier Inc., \$17.25; J.-É. Lambert Inc., \$46.50; A.-H. Émond, \$48.00; H. Morneau, \$89.76; C. Coutu, \$480.00.

Services: 1949-1950, F.-X. Martel, \$540.00; F.-X. Martel, \$330.00; Laurent Audet, \$125.00; Léandre Audet, \$450.00; Arthur Binette,

\$105.00; Gérard Lemieux, \$112.50; Armand Hémond, \$145.80; Émile Audet, \$13.75.

1958-1959, Garage Bussière & Frère, \$189.00; Garage Bussière & Frère, \$42.00.

3. Non. Aucune décision n'a été prise.

SOUSSIONS POUR UNE STATION «DECCA» PRÈS L'ÎLE SHIPPEGAN

Question n° 144—M. Robichaud:

1. A-t-on demandé des soumissions pour l'installation d'une station *Decca* dans l'île Shippegan?
2. Dans le cas de l'affirmative, a) a-t-on annoncé des soumissions publiques et à quelle date ont-elles été annoncées, b) a-t-on adjugé le contrat, à qui a-t-il été adjugé et quel en est le montant, c) les travaux de construction ont-ils commencé et à quelle date ont-ils commencé?

Réponse de l'hon. Léon Balcer (ministre des Transports):

1. Oui, pour une partie des travaux seulement.
2. Un appel d'offres public a été fait en octobre 1960 à l'égard de la construction et de l'aménagement du terrain et de l'installation des antennes, et des contrats ont été adjugés à la *Tower Company Limited* et à la *Wind Turbine Limited* pour ces travaux. Ces contrats visaient aussi des travaux à d'autres stations; le coût des travaux de Shippegan a été d'environ \$109,000.

Comme on l'a indiqué le 21 février en réponse à une question orale, le ministère travaille encore à la préparation des plans et devis de l'installation et de l'ajustement de l'outillage électronique. Les travaux relatifs à l'aménagement du terrain ont commencé le 2 mars. La construction des antennes a commencé à l'usine de l'entrepreneur après que le contrat eut été adjugé en janvier.

Les crédits suivants ont été adoptés en comité des subsides:

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Service de l'administration—

1. Administration centrale, y compris le comité consultatif des services agricoles, \$911,098.

2. Division de l'information, y compris une subvention de \$26,000 à l'Institut agricole du Canada, \$710,519.

3. Contributions aux *Commonwealth Agricultural Bureaux* pour un montant global de £46,384, même si les sommes à payer peuvent être supérieures ou inférieures à leur équivalent en dollars canadiens, établi en décembre 1960 à \$127,092.

4. Division de l'économie rurale, \$848,188.

Service de recherches—

5. Administration, y compris la cotisation du Canada à la Société internationale des sciences horticoles et un montant de \$139,045 en subventions pour aider aux recherches agricoles dans les universités et les autres organismes scientifiques au Canada, \$1,899,219.